bpost
PB-PP | B-46
BELGIE(N)-BELGIQUE
P922969
BUREAU DE DÉPÔT : LIEGE X

N° 6 - JUIN 2019 - TRIMESTRIEL

# À suivre... : les séries

SACD × Scam*
MAGAZINE DES AUTEURS ET DES AUTRICES




© Sébastien Fayard

SACD × Scam*

# Un imaginaire au travail

## par Paola Stévenne

Génie extravagant·e, courtisan·e, artisan·e, assisté·e, privilégié·e…? Portez-vous une étiquette? Souvent? Où, quand, comment, avec qui? Que permet-elle?

Si le Moyen Âge considérait que l'art était une manifestation de Dieu, que l'artiste – en produisant à partir de la matière brute – reproduisait le geste du Créateur, l'artiste – tout de même – appartenait à l'ordre des travailleurs, statut le plus méprisé de tous. Membres d'une «corporation professionnelle» strictement hiérarchisée, presque invisibles, les artistes se conformaient aux normes d'exécution et de style dictées par leur maître. Ce n'est que plus tard, à la Renaissance – quand l'art reflète le prestige des puissants, leur grandeur –, que l'artiste, en tant qu'individu est reconnu, honoré, anobli parfois… Mais, assigné au statut de courtisan, il lui faut servir le pouvoir, lui plaire.

Cela fait fort peu de temps qu'on mesure le progrès d'une société à l'indépendance des créateur·trice·s, la diversité; fort peu de temps qu'auteur·trice·s sont affranchi·e·s de l'obligation de servir un maître, Dieu ou le pouvoir politique. Les étiquettes que nous portons, aujourd'hui, expriment la place que notre époque accorde à la culture; elles déterminent qui et dans quelles conditions a le droit d'écrire. Lorsque les femmes du théâtre et du cinéma ont fait irruption; lorsque les auteur·trice·s ont mené campagne pour le décumul du droit d'auteur et des allocations de chômage; lorsque les artistes racisé·e·s ont interrogé les politicien·ne·s sur leur ambition d'égalité… Avez-vous ressenti que quelque chose commençait? Cette libération de la parole renverse les cadres qui nous assignent. C'est un imaginaire au travail. À suivre…

PAOLA STÉVENNE, PRÉSIDENTE DU COMITÉ BELGE DE LA SCAM

# À suivre… les séries


02 **Un imaginaire au travail**
par Paola Stévenne

03 **Le mot de l'équipe: Développons des écosystèmes vertueux dans la création**
par Tanguy Roosen

DOSSIER

## À suivre…: les séries

04 **Écrire des séries: pilote**
par Maud Joiret

06 **La logique de série dans la webcréation: état des lieux et financement**
par Valérie Lemaître

07 **Serial makers**
par Renaud Maes

08 **Illustration: Le Miel de la vie**
par Sébastien Fayard

10 **Séries?**
par Françoise Bloch

11 **L'amour du personnage**
par Romain Renard

## La SACD & la Scam

12 **Le mot du Comité**
**Que fait le Comité belge de la SACD?**
par Geneviève Damas

12 **Mobilisation: Une législature s'achève…**
par Frédéric Young

14 **Qui fait quoi? Le service de la documentation**
**Récolter, analyser, compléter et saisir: des datas pour des droits**
par Anne-Lise Remacle

15 **La communauté des autrices et des auteurs**

## Agenda

16 **Événements et appels à projets de juin à septembre**


LE MOT DE L'ÉQUIPE

# Développons des écosystèmes vertueux dans la création

## par Tanguy Roosen

L'appel à projets lancé par le Fonds des séries de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous a permis de réfléchir sur les modalités de collaboration entre auteur·trice·s et entre auteur·trice·s et producteur·trice·s afin que les moments d'émotion, de conflits, d'incompréhensions, de retards et de frustrations se traduisent à l'écran et non dans le quotidien d'un processus de travail qui peut se révéler éprouvant.

Nous avons développé depuis trois ans une attention toute particulière à l'organisation de la collaboration à l'écriture d'une série afin que les auteur·trice·s puissent organiser leur travail dans un cadre sécurisant pour chacun·e au plus près de leurs besoins; aux répartitions des droits et aux fins de collaboration de manière à donner toutes les chances à des projets de poursuivre leur développement. Cette démarche n'a pas pu résoudre tous les conflits. Mais elle a souvent permis à chacun·e d'y réfléchir, de les anticiper et de s'organiser pour en minimiser les effets sur le projet et les personnes.

Nous avons aussi mis en place avec les producteur·trice·s et la RTBF des contrats de cession de droits qui prennent mieux en considération les intérêts de toutes les parties et le rayonnement des séries.

Se mettent ainsi en place les prémisses essentielles d'un écosystème équilibré. Ces prémisses sont parfaitement transposables à d'autres domaines de la création: podcasts, webséries, courts et longs métrages…

Le service juridique est bien entendu à votre disposition pour en parler avec vous.

TANGUY ROOSEN, DIRECTEUR DU SERVICE JURIDIQUE

© Sébastien Fayard

LE DOSSIER

# Écrire des séries : pilote

par Maud Joiret

**S'il y a bien un genre qui fait son grand come-back aujourd'hui, c'est celui-là.**

**Depuis une dizaine d'années, les chaînes de télé puis les plateformes de VOD ont évolué avec les nouveaux supports et le paysage audiovisuel s'est métamorphosé suite au succès de ces productions adorées ou honnies – au haut potentiel d'addiction. Bien sûr, il y a eu *Friends*, *Lost*, *Game of Thrones*, Netflix, Hulu, mais tout ne se joue plus exclusivement de ce côté-là de l'Atlantique. *Hello*, *Trepalium* sur Arte, puis *Ennemi public*, *La Trêve*, et toutes les créations aidées par le Fonds des séries de la RTBF ! Et puis, *salut à vous*, *Petit Poilu*, *Les Cités obscures*, *Blake et Mortimer*, podcasts en 4, 6 ou 12 épisodes, trilogies théâtrales, chorégraphiques…**

**En vrai – et vous le savez mieux que quiconque : la série ne nous a jamais quitté.e.s. Le petit écran irrigué par le streaming s'est juste souvenu d'elle. Qu'on s'y abreuve pour des raisons diverses et variées (on ne juge pas), ou sans raison d'ailleurs, les séries ont la cote dans nos imaginaires, elles se développent autrement et bénéficient de financements qui n'existaient pas hier – et, fort·e·s de vos expériences de spectateur·trice·s, auditeur·trice·s, lecteur·trice·s… vous, auteurs et autrices, les réinventez sans cesse. Et c'est là que la SACD et la Scam vous suivent et vous épaulent. Ne passez pas à côté de ces soutiens – spoiler : ils peuvent vous éviter bien des déboires, et vous amener là où ça se passe.**



1

CONSEIL JURIDIQUE

## How to get away with cowriters

C'est le premier point et le plus essentiel : le Service juridique de la SACD et de la Scam effectue un gros travail sur les séries, suite à l'émulation récente et à l'expansion du nombre de séries lancées en écriture et en production.

**COLLABORATION :**
Auteur·trice·s qui travaillez souvent à plusieurs : la SACD et la Scam vous aident à organiser la collaboration avec les **coauteur·trice·s** en établissant un modèle de convention de collaboration : qui fait quoi, comment se répartir les tâches d'écriture, que faire en cas de conflit, quid de l'argent provenant des producteurs et des sociétés de gestion, quid du départ d'un·e coauteur·trice, quid des mentions au générique ? Le Service juridique vous recommande de régler ces questions au tout début de la collaboration, avant même le début de l'écriture.

Des modèles de contrats sont mis à votre disposition, en ligne, sur les sites de la SACD et de la Scam. www.sacd.be / www.scam.be > Centre de ressources > Documents juridiques

**NÉGOCIATION :**
Le Service juridique vous aide également à négocier avec les **producteurs ou éditeurs** : quelles sont leurs responsabilités, quelles rémunérations forfaitaires établir et quelles recettes futures ?… Les relations avec les producteurs ou les éditeurs sont souvent des rapports de force : faites appel à nos juristes pour vous y retrouver.
En cas de litige : le directeur du Service juridique, Tanguy Roosen, est habilité à mener des **médiations**. Quand vous n'êtes pas d'accord sur qui a fait quoi, que vous n'avez pas établi de contrat de collaboration ou qu'il est interprété différemment au sein de votre équipe, ou s'il y a désaccord sur la version finale, que ce soit avec les coauteur·trice·s ou les producteur·trice·s… La médiation permet de vous aider à trouver vous-mêmes des solutions.

Le Service juridique, c'est Tanguy Roosen, Sophie Marchal et Katia Devroe : juridique@sacd-scam.be

2

ACTION CULTURELLE

## Ami·e·s publique·s

**BOURSES :**
Deux fois par an, mi-mai et mi-octobre, la SACD et la Scam octroient plusieurs **bourses dans tous les répertoires**. Projet au long court, aide au sous-titrage, à la captation, avis sur manuscrit… Il y en a certainement une pour vous.

Ne manquez pas notamment les bourses *Un ticket pour…* et rendez-vous au festival de la Fiction TV de La Rochelle, mais aussi à Angoulême, Avignon…

www.sacd.be / www.scam.be > Soutiens > Les bourses

**RENCONTRES PROFESSIONNELLES :**
Les membres des **Comités belges de la SACD et de la Scam** participent toute l'année à de nombreux rendez-vous professionnels ici ou ailleurs : rencontrez-les, ils et elles pourront vous y aiguiller.

**FESTIVALS :**
La SACD et la Scam sont notamment partenaires des festivals *Are you series ?* à Bruxelles (et son pendant, *Are you webseries ?*, où la SACD remet un prix) et *Séries Mania* à Lille : suivez l'agenda et venez y participer

www.sacd.be / www.scam.be > Agenda

**RENDEZ-VOUS ET ÉVÉNEMENTS :**
Plusieurs autres rendez-vous professionnels, déjeuners et événements sont mis en place toute l'année par l'Action culturelle. À noter, en ce moment, **l'opération fiançailles** : scénaristes, vous êtes invité·e·s à déclarer votre flamme ! Plusieurs œuvres de l'écrit, roman, BD, albums… (dont quelques séries !) attendent votre coup de cœur en vue d'une adaptation. Une aide financière est apportée pour accompagner la première réunion de travail des duos (auteur·trice + scénariste).

www.sacd.be / www.scam.be > Actualités > Opérations fiançailles

3

DÉCLARATIF

## Dix pour cent, ou trente, ou cinquante

Petit point pratique également lors de la déclaration de vos œuvres : les séries audiovisuelles font l'objet d'un genre à part entière dans le **déclaratif SACD**. À l'écrit, côté **Scam** donc, lorsqu'il s'agit d'une série illustrée, plusieurs illustrations dans un même magazine par exemple, il est possible de remplir une seule déclaration de regroupement.

www.sacd.be / www.scam.be > Centre de ressources > Bulletins de déclaration

4

MEDAA

## The Good Place

Enfin, puisque vous écrivez souvent des séries à plusieurs, (mais si vous travaillez seul·e, ça marche pour vous aussi) : **un coworking et des boxes** de quatre places sont mis à votre disposition à la Maison européenne des Auteurs et des Autrices, 85 rue du Prince-Royal, 1050 Ixelles. Sur réservation du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures.

www.medaa.be

FOCUS SUR…

# La logique de série dans la webcréation : état des lieux et financement

## par Valérie Lemaître

© Bernard De Jeyser

**Valérie Lemaître** est comédienne au théâtre, au cinéma dans des courts et longs métrages, à la télévision dans des séries télés, aussi bien en France qu'en Belgique. Elle a aussi à son actif une dizaine de mises en scène et est autrice de pièces dramatiques. Elle a créé une série web (*Kontainer Kats*) et développe un projet de série pour la télévision (*Motel*). Elle fait partie du Comité belge de la SACD depuis 2015.

**La série télévisée est aujourd'hui un phénomène de société, un produit culturel incontournable. Il était donc logique que la série s'invite aussi dans la webcréation.**

Nous connaissions déjà la websérie de fiction, la série web-doc, la série podcast, la série VR, voici maintenant la série de fiction sur Snapchat (la plateforme web de la RTBF est la première en Europe à avoir créé une série Snapchat), la série de fiction sur Instagram, et finalement le « thread » (succession de tweets sur Twitter qui forme un récit).

Comme l'explique Sophie Berque, directrice de la plateforme web fiction de la RTBF : *Vu les formats courts des webséries, il est difficile de fonctionner en one shot. Les auteurs eux-mêmes veulent du feuilletonnant. La sérialité permet de fidéliser des nouveaux publics et d'installer des communautés grâce aux réseaux sociaux. Et si le public suit, on peut même envisager d'augmenter la durée des formats.*

### Quels sont les pôles de financement et de promotion pour les webséries et les webcréations ?

Il faut bien dire qu'en Belgique francophone le financement de la webcréation est bien plus réduit que chez nos amis français.

La Fédération Wallonie-Bruxelles et le Centre du cinéma ont lancé plusieurs appels à projets il y a quelques années, pour finalement les arrêter et unir leur fonds destiné aux nouvelles écritures à celui de la plateforme web de la RTBF.

Afin de garantir une meilleure diffusion et une meilleure promotion des œuvres que ces institutions pourraient aider. Comme elles le font avec le Fonds des séries RTBF.

La RTBF, principalement, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Centre du cinéma sont donc les seuls guichets de financement et de promotion pour la websérie et la webcréation. Wallimage et screen.brussels donnent aussi un peu d'argent, au cas par cas. Il est aussi question que le Tax Shelter puisse bientôt intervenir dans la webcréation.

*La sérialité permet de fidéliser des nouveaux publics et d'installer des communautés grâce aux réseaux sociaux.*

Du côté des festivals, qui sont des lieux de rencontres et de promotions des œuvres, c'est un peu le désert en Belgique francophone : le Web-Fest à Liège s'est arrêté, tandis qu'Are You Series ? consacre un jour à la webcréation…

Pour les auteurs et les autrices belges francophones du web, il est donc très compliqué de monter un projet au vu du peu de financement et de possibilités de diffusion proposés par les pouvoirs publics. Pourtant les séries de webcréation pourraient être un formidable vivier de créateur·trice·s pour toutes les productions audiovisuelles et radiophoniques. Grâce à son économie légère et sa liberté d'invention, elle pourrait faire découvrir les créateur·trice·s et les idées de demain.

La cellule de la webcréation à la RTBF lance plusieurs appels à projets de webséries : une série sonore de podcasts et une série sur Instagram. Fin 2019, il y aura un nouvel appel à projets pour les séries web de fiction.

Merci à Sophie Berque pour tous les précieux renseignements qui m'ont permis d'écrire l'article.

↗ www.rtbf.be/webcreation



RENCONTRE AVEC…

# Serial makers

## par Renaud Maes

© D.R.

**Renaud Maes** est sociologue, professeur en communication à l'université Saint-Louis (Bruxelles) et rédacteur en chef de La Revue nouvelle. Il est également membre du Comité belge de la Scam.

« Le culte de la série est celui de la dilution. Nous ne pouvons pas accepter cette tendance si française de publier les ouvrages sans densité. » L'éditeur allemand Friedrich Christoph Perthes en était persuadé, lors d'un colloque qui se tenait à l'université de Bonn en octobre 1820 : l'avenir de l'édition était à la publication de monographies originales et de romans d'un seul tenant. À la tribune de l'Assemblée nationale française, le député Alceste de Chapuys de Montlaville condamne violemment le roman-feuilleton en 1845, symbole d'après lui de l'aliénation de la littérature à une logique mercantile. Il n'hésite pas à s'inquiéter de « la tendance des imprimeurs et libraires à la découpe et au suspens ». La « collection » littéraire lui apparaît même un danger pour la société : « Elle pousse à la lecture paresseuse, elle amène au travers de ses longueurs pensées par les marchands à l'abandon de la raison et au vagabondage dans l'imaginaire. Cet effet se produit, dirais-je, par accumulation (…). » Et il précise, en guise de charge finale : « On sait les conséquences funestes du déchaînement de l'imaginaire des masses. » Doit-on le suivre ? Le directeur de série, de collection dilue-t-il et ce faisant, manipule-t-il ? C'est plein d'angoisse que nous avons joint des professionnels dont le métier est précisément de construire collections et séries.

**Mathieu Frances**, showrunner de la série *Ennemi public*, ne s'en cache pas : *l'intérêt d'une série est qu'elle est basée sur la récurrence. Vous retrouvez les personnages que vous aimez chaque semaine, comme des membres de votre famille ou des amis avec qui vous sortez boire un verre (…). L'autre grand intérêt des séries, c'est qu'elles déclenchent des phénomènes d'addiction : vous avez l'envie, le besoin d'en savoir plus…* Mais **Sébastien Dicenaire**, auteur de radio, nuance fortement : *(…) je ne pense pas que la série soit destinée à envoyer un signal à un public. La seule chose que je peux dire, c'est qu'il y a des histoires qui sont des drames, des unitaires, et qu'il y a des histoires qui continuent, qui sont des arches, très longues, très profondes.*

Au contraire de Perthes, Sébastian Dicenaire, auteur notamment de séries de fiction radio, voit une pertinence claire à la série, qui s'oppose à « l'unitaire » : *La fin dans un unitaire est beaucoup plus importante car elle est quelque part donneuse de sens : elle permet de relire tout ce qui s'est passé. La fin dans une série est beaucoup moins importante, parfois elle est juste anecdotique, parfois c'est juste pour boucler (…) La fin d'une série est à chaque* cliffhanger, *à chaque fin de saison, d'épisodes. La fin est un peu tout le temps, quelque part.*

*Finalement, la série permettrait-elle d'échapper à la morale de la construction narrative d'un seul bloc ? Les serial makers nous permettraient-ils par là d'être un peu plus libres ?*

Si Mathieu Frances voit dans la succession d'épisodes une suite de recommencements, chaque épisode étant conçu comme une histoire à part entière, pour Sébastien Dicenaire, la série permet tout autre chose : *D'expérience, lorsque je commence à écrire, je me dis « ah, ça c'est un unitaire », parce qu'il y a un sens, c'est comme une fable, l'architecture fait que tout a un sens. C'est presque comme un théorème, quelque chose de proverbial. Il y a quelque chose à déchiffrer. Dans la série, on est moins là-dedans, on est plus dans ce qui se passe. Mais en même temps, je trouve que cela peut permettre plus de liberté, une écoute plus enfantine.*

Finalement, la série permettrait-elle d'échapper à la morale de la construction narrative d'un seul bloc ? Les *serial makers* nous permettraient-ils par là d'être un peu plus libres ? Pour le savoir, ne manquez pas notre prochain épisode…

↗ le texte complet de ces rencontres est à lire sur www.scam.be > Actualités

ILLUSTRATION

# Le Miel de la vie

par Sébastien Fayard

## SUR LE CATERING DU TOURNAGE

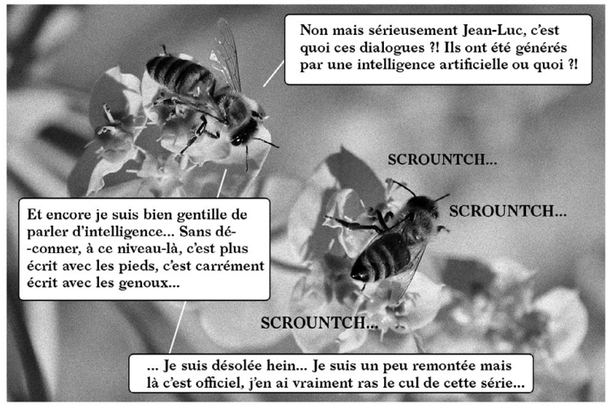


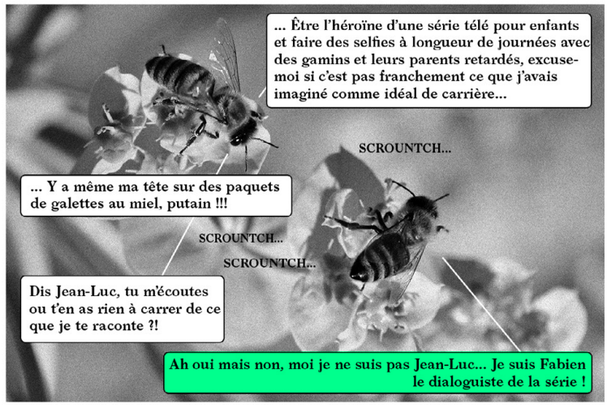

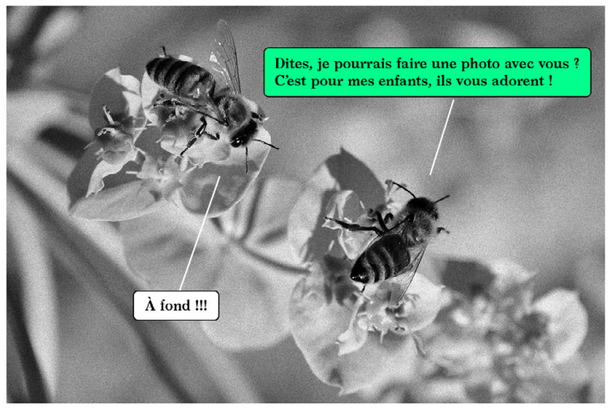


## AVEC SON AGENT

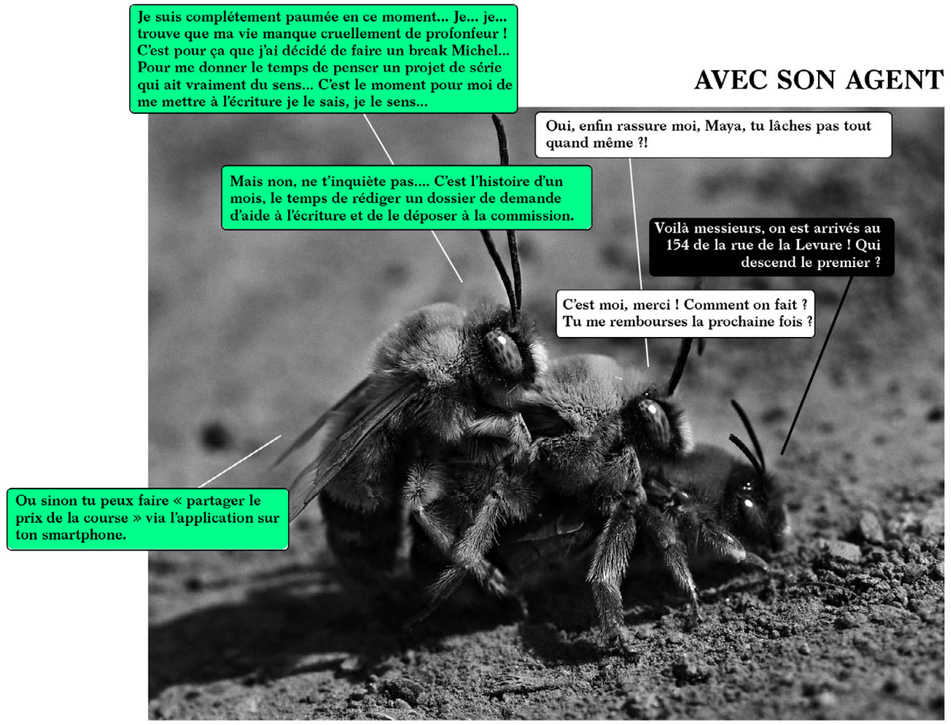




## BUREAU D'INSCRIPTIONS : ATELIERS D'ÉCRITURE

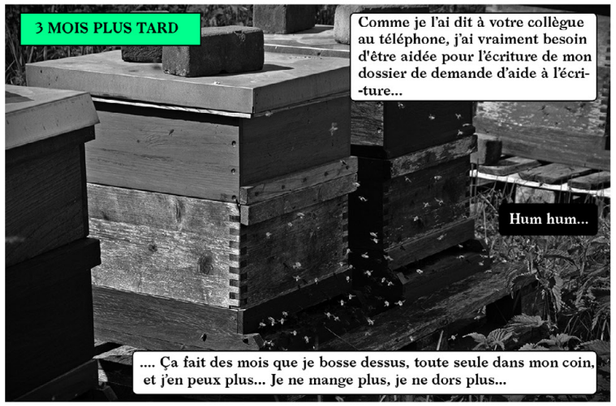

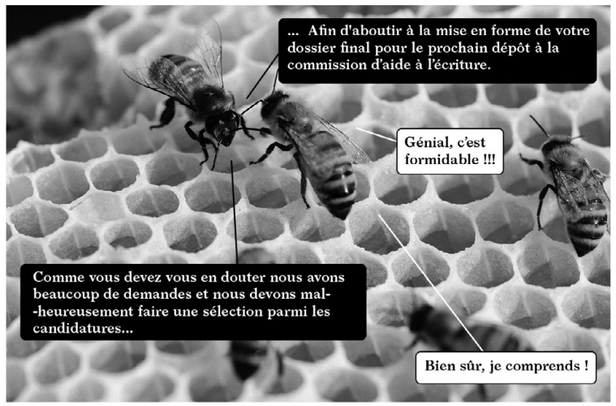


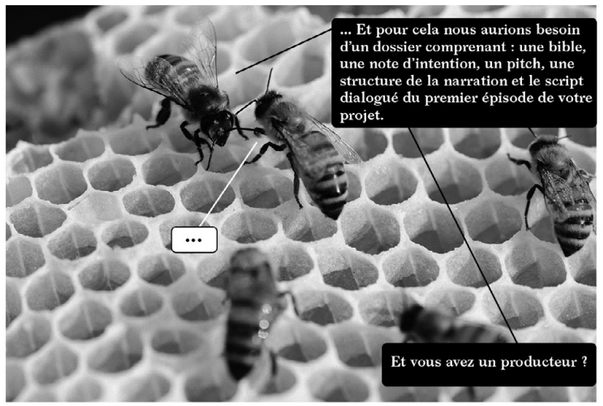


## FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA SÉRIE

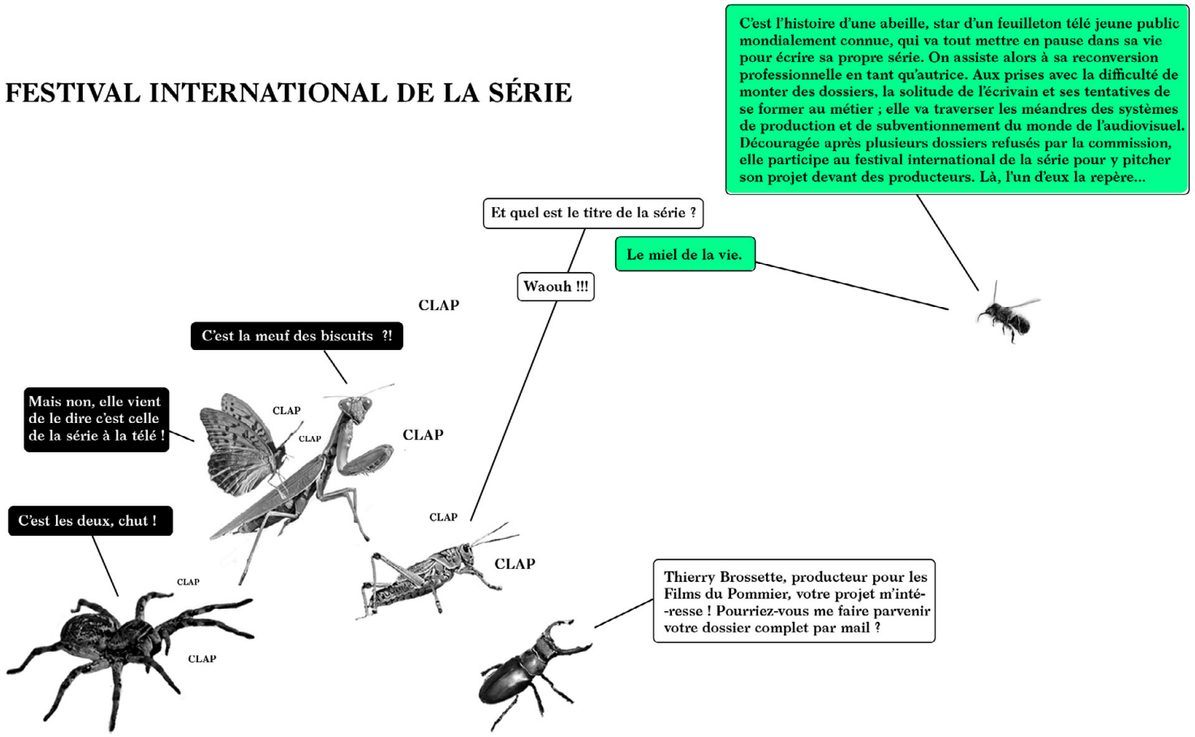


www.sebastienfayardfaitdestrucs.com

**REGARDS CROISÉS**

**Riches de toutes les écritures qu'elles représentent, la SACD et la Scam vous proposent des regards croisés entre des auteurs et des autrices. Pour multiplier les points de vue, confronter les idées, offrir des variations sur le thème du dossier.**

**SCAM**

# L'amour du personnage

## par Romain Renard

J'ai publié ma première bande dessinée en 2005. Ce premier livre, *Clara et les nains*, devait être le premier d'une série que nous avions baptisée, mon scénariste Yves Vasseur et moi, *American Seasons*. Il n'y eut pas de second titre. Le projet de série fut arrêté au vu des ventes du premier. Pourquoi ce livre n'a pas fonctionné ? Outre la présence de certaines maladresses, je pense que nous avions débarqué Yves et moi un peu tard dans la bataille. La série dite « classique » entonnait son chant du cygne. Depuis la fin des années nonante, les éditions indépendantes telle l'Association avaient rebattu les cartes. Satrapi, Sfar, Blain, Trondheim, David.B et bien d'autres encore étaient en train de dépoussiérer un médium sclérosé dans ses certitudes. Le héros qui de livre en livre sauvait la veuve et l'orphelin, qu'il soit amnésique, viking extraterrestre, héritier d'une grande fortune, détective privé, flic ou cowboy, ce héros-là ne s'inventait plus. Ce héros était épuisé et une part de son lectorat encore poussé par la curiosité ressentait la même lassitude. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, la série en bande dessinée n'était pas morte pour autant. Elle racontait simplement autre chose. L'intimité d'un retour à la terre chez Larcenet, les questionnements cabalistiques du chat d'un rabbin chez Sfar, l'émancipation d'une jeune fille d'Iran chez Satrapi, etc. Ainsi se dessinait au fil des cases, le deuxième âge d'or de la Bande Dessinée. Ce sont à présent des classiques et de nouvelles formes narratives, de nouveaux auteurs sont depuis apparus.

Aux États-Unis, malgré la vitalité d'éditeurs indépendants, le collant des superhéros ne s'est jamais aussi bien porté. Moribond il y a une quinzaine d'années, il fut sauvé par le cinéma. Tâtonnant dans un premier temps avec les deux premiers *Batman* de Tim Burton, les chiffres ont commencé à s'envoler dès les années 2000 avec le portage de l'univers Marvel. Aujourd'hui, les films de superhéros trustent l'ensemble des box offices mondiaux à tel point qu'on peut presque considérer les publications papier ou numériques comme supports publicitaires de luxe. À la télévision, *Walking Dead* est un cas intéressant. La série publiée en comics a décuplé ses ventes depuis son adaptation à l'écran. Il y a eu des saisons magnifiques, mais de l'avis de beaucoup, les dernières peinent à susciter le même enthousiasme qu'aux débuts. Les vrais amateurs réservent leurs émotions à sa version dessinée qui continue sa route, tome après tome.

Le phénomène sériel a toujours fait partie de la fiction humaine. Des Grecs jusqu'à Dumas, on s'est passionné pour les déboires de centaines de milliers de personnages. Pourquoi ? Parce qu'ils nous ressemblent. Parce que nous retrouvons dans leurs déboires les affres de nos propres existences. Le succès de Marvel ne tient pas aux fabuleux pouvoirs de ses protagonistes, mais aux soucis de ces derniers lorsqu'ils retirent leur costume. Peter Parker/Spiderman et son adolescence, Tony Stark/Iron Man et son alcoolisme, Hank Pim/Ant Man et ses problèmes conjugaux, etc. Dans la première saison de *Walking Dead*, ce qui nous intéresse n'est pas les us et coutumes d'un zombie lambda en Géorgie, mais plutôt si Rick va retrouver sa famille et comment sa femme va lui annoncer qu'elle est enceinte de son meilleur ami. Bref, la série nous anime parce que nous nous y reconnaissons, parce que nous retrouvons des « proches », des gens que nous aimons ou que nous adorons détester. Quand je réalisais mon premier livre, *American Seasons*, je ne m'étais pas inquiété de tout cela. Seule comptait l'histoire et c'est en ça que j'avais tort. Ce qui devait compter, c'était l'émotion de mon personnage. C'est ce que proposaient les autres bandes dessinées publiées à l'époque et c'est ce que j'ai tenté de susciter par la suite. Je n'ai depuis plus jamais tenté de dessiner une nouvelle série.

Mais la série est partout, et tant d'autres médiums restent à explorer…

**Romain Renard** est auteur de bandes dessinées, scénographe, graphiste et musicien. À partir de 2013, il entame le projet multirécompensé *Melvile*, ensemble de récits déclinés sur de multiples supports pour un même univers : éditions, théâtre, concert, webcréation et prochainement cinéma. Parallèlement, il travaille à la création d'une série TV intitulé *Off*, coécrite avec Olivier Tollet.

© Béatrice Muhart

© Luciana Poletto

Depuis 2006, **Françoise Bloch** et sa compagnie Zoo Théâtre poursuivent une recherche où l'exploration documentaire sert de tremplin à un théâtre à la fois physique et critique, qui s'attache à réinventer les chemins possibles entre des fragments collectés du « réel » et leurs transpositions théâtrales. En lien étroit avec sa pratique artistique, elle est également pédagogue à l'ESACT/Liège qui lui sert d'espace de recherche.

www.zootheatre.be



# Séries ?

## par Françoise Bloch

**De : Françoise Bloch**
Objet : Rép : Séries ?
**Date : 28 avril 2019 à 00:19**
À : Adeline Rosenstein

Chère Adeline,
Nous sommes aujourd'hui le lendemain de « Gilets jaunes Acte XXIV ».
Je m'adresse à toi, car moi, des séries, je n'en ai jamais fait ni conçu.
J'ai un jour fait un spectacle dont on a dit qu'il était le dernier d'une trilogie. Je suis donc l'auteur (en réalité : le coauteur puisqu'il s'agit d'écriture collective) d'une trilogie non préméditée sur le profit et d'un quatrième spectacle qui y est accroché, attaquant le sujet d'un autre angle, c'est-à-dire répondant à une autre question sur le même sujet. Chacun de mes spectacles s'est construit en rebond du spectacle précédent : à partir des « manques » de celui-ci, qui se révèlent comme toujours pendant les premières représentations, « à l'usage du public ». Apparaît alors ce dont le spectacle aurait pu ou dû « aussi parler » et les questions qu'il pose, à moi, au public et à la critique débouchent en général, peu après, sur la question fondatrice qui va être celle du projet suivant. Tout ceci n'a rien à voir avec des œuvres conçues au départ pour être vues les unes à la suite des autres comme le sont les épisodes de ton *Décris ravage*.

**De : Adeline Rosenstein**
Objet : Rép : Séries ?
**Date : 30 avril 2019 à 20:08**
À : Françoise Bloch

Chère Françoise,
Proposer de faire une série sur la question palestinienne répondait à l'invitation du réseau de lieux de programmation avec lequel je travaillais à Berlin à l'occasion de leurs dix ans d'existence. Il s'agissait de séduire le public – eux qui se méfiaient du soutien à la Palestine – avec une série d'épisodes courts, une forme addictive comme « les séries » que je ne consomme toujours pas mais dont tout le monde parlait. Les 12 fois 20 minutes pour une traversée historique et sémantique de la « Question de Palestine » depuis 1799 (« Vous en voulez ? Eh ben on va vous en donner ») sont ensuite devenues 6 fois 35 minutes (car il faut du talent pour faire court sans oublier personne). La répétition sanglante des différentes « crises d'Orient » s'y prêtait : le suspense était offert par la chronologie et par l'alternance désespérante entre massacres à échelle de plus en plus grande et grandes avancées du droit international, point virgule, fermez la parenthèse.
Mon projet actuel : *Laboratoire poison* se voit, lui, répétition désespérante, se transformer en série ou plutôt condamné à « l'étapisme » pour des raisons de production.
Il y a dix ans construire son récit par petits bouts était suspect…

**De : Françoise Bloch**
Objet : Rép : Séries ?
**Date : 3 mai 2019 à 08:37**
À : Adeline Rosenstein

Chère Adeline,
Nous sommes aujourd'hui la veille de « Gilets jaunes Acte XXV »…

LE MOT DU COMITÉ : SACD

# Que fait le Comité belge de la SACD ?

## Par Geneviève Damas

**À chaque numéro, un membre d'un des Comités belges s'exprime, alternativement SACD et Scam.**

© Francesca Mantavoni - Éditions Gallimard

Comme autrice, **Geneviève Damas** a écrit une quinzaine de pièces de théâtre, un recueil de nouvelles et deux romans. En 2017, son troisième roman, ***Patricia*** est publié chez Gallimard. Elle est membre du Comité belge de la SACD.

Je dois dire qu'il y a quelques années, j'étais incapable de répondre à cette question, incapable de dire quelle était la différence entre la SACD et la Scam, incapable de comprendre les attributions du Délégué général ; bref, je n'y comprenais rien et je m'en fichais totalement. Ce qui m'importait c'était mon travail, mon inspiration, mes angoisses, mes projets, mes combats. Moi, moi, moi.

Moi, ça a un temps / Moi, ce n'est pas nombreux / Moi, ça finit par gaver.

Je ne sais pas quand il m'est venu, le sentiment du collectif, son importance. Bref, à un moment, c'est venu. La question de la reconnaissance des auteurs, pas que la mienne ; une juste rémunération de nos prestations, pas que la mienne ; faire entendre une voix, pas que la mienne. Et donc c'était forcé que dans ce questionnement-là, je commence à m'intéresser au Comité belge (pas que pour l'octroi des bourses ou des prix, même s'ils sont furieusement bienvenus) et j'ai trouvé que, dans notre métier, souvent solitaire, même en équipe, ce Comité était un instrument précieux, qui abattait un sacré boulot, que je n'avais pas envie de faire, je ne cessais d'en admirer les membres et de leur dire : « Moi, je ne voudrais pas être à votre place. » Jusqu'au jour où, blam, on m'a proposé d'en faire partie : « Tu ne t'y présenterais pas, dis, ce serait chouette, il y a des gens chouettes, qui font des trucs chouettes ? » On ne peut pas faire que profiter toute sa vie, m'a enseigné mon père, ***your turn, baby*** et, donc, j'y suis.

*Le défi est dans notre divergence et notre singularité de créer quelque chose de commun*

Depuis, je suis incollable sur le Comité.

Déjà, à l'intérieur, c'est vrai qu'il y a des gens chouettes. Parfois coupeurs de cheveux en quatre, mais chouettes. On s'envoie des mails tout le temps et jusqu'à pas d'heure sur des sujets qui intéressent les auteurs, du type : les nominations de directeurs de théâtre, les auteurs menacés à défendre, la place des autrices – ne le cachons pas, ce Comité fait la part belle aux femmes, et on décide des actions à mener au sein de la SACD. Ensuite, on se réunit, les petits fours sont délicieux et on s'en met plein la panse (non, absolument faux, il y a parfois des biscuits ou un sandwich si on bosse toute la journée, mais on fait attention à ce qu'on consomme puisque c'est l'argent des auteurs, à la planète, donc un peu de plaisir et beaucoup de ceinture). On se réunit avec un ordre du jour une fois par mois, chacun a lu les dossiers et on débat de la place des auteurs, de la visibilité à leur donner, des actions à soutenir, des recommandations à faire aux politiques, des combats à mener. Autour de la table, il n'y a que des auteurs, mais appartenant à des sphères différentes – cinéma, radio, art de la rue, théâtre, danse –, chacun avec sa sensibilité, son fichu caractère d'auteur, son énergie, son sang-froid, souvent chaud.

Faire partie du Comité est un sacré apprentissage. Je me confronte à des tas de choses qui concernent notre métier, des univers que j'ignorais, à la différence de points de vue, de perception. Le défi est dans notre divergence et notre singularité de créer quelque chose de commun, d'élargir notre pratique, ensemble.

Plus d'informations sur le Comité de la SACD, sa composition, ses missions et son fonctionnement : www.sacd.be > Agir > le Comité belge



MOBILISATION

# Une législature s'achève…

## Par Frédéric Young

**La législature écoulée n'aura pas été celle de la rupture revendiquée par nos sociétés au nom de leurs 6.000 créateurs et créatrices, et espérée avec Bouger les lignes.**

Elle aura permis néanmoins des **succès importants** : la loi sur l'injection directe, la réforme de la définition de la copie privée, l'adoption des deux directives « droits d'auteur » et « radiodiffusion », la mise en place d'un réseau informel des échevins de la culture et de l'enseignement de la Région bruxelloise, l'adoption du prix unique du livre, ou encore le décret instances d'avis améliorant la parité avec des mécanismes d'alternance et de quotas, et la création d'un Conseil Supérieur de la Culture.

C'est sur le terrain de la **situation sociale et professionnelle**, de l'évolution des revenus réels et de la reconnaissance symbolique des artistes, que le bilan est totalement insuffisant en regard des problèmes identifiés depuis plus de 10 ans. Avec des moyens croissants accordés à la socio-culture et à l'éducation permanente, les politiques de la FWB laissent sur le côté trop de personnes : auteur·trice·s et artistes, groupes socio-culturels minoritaires ou marginalisés.

La **diversité sociale** des créateurs et des publics n'est toujours pas la norme dans le secteur culturel, et les collaborations entre le Fédéral, la FWB avec les régions, les nôtres ou les voisines d'Europe, demeurent insuffisantes.

Pointons encore parmi les échecs qui laisseront des traces, les **droits de copie privée et de reprographie** en brutale régression, et ce malgré une tentative de réforme avortée par les libéraux (flamands) le dernier jour de la législature.

Bilan complexe à lire donc, où il n'est pas aisé de faire la part des choses entre progrès et régressions.

### … Une autre s'annonce

**Des divers débats que nous avons organisés à la MEDAA (13 avril, 7 et 13 mai), aux autres auxquels nous avons assisté, des programmes et déclarations que nous avons lues, il ressort heureusement quelques points majeurs convergents :**

**La situation sociale et professionnelle des créateurs, créatrices et artistes doit changer :**

Le cadre fixé à la fin des années 90, basé sur un accès au chômage simplifié, n'est plus tenable, faute de consensus au niveau fédéral mais aussi parce que les effets pervers de ce « piège au non-emploi » sont de plus en plus manifestes.

Après des années de réflexion, la priorité doit aller à des mesures concrètes et rapides, associant les différents niveaux de pouvoir, permettant de redresser l'emploi artistique et d'accroître les revenus réels notamment des créateurs et créatrices. Le décumul des droits d'auteur et allocations de chômage a été cité en exemple.

Plus généralement, la priorité première, s'agissant de la politique culturelle, doit être portée sur la considération professionnelle des créateurs et des artistes, un état d'esprit et des mesures qui se transforment en contrats d'emploi décents, en commandes correctement rémunérées et en droits à rémunération au niveau requis par les obligations européennes de la Belgique.

**La situation des créatrices et artistes femmes doit s'améliorer aussi :**

Alternances et quotas seront nécessaires, comme cela a été décidé pour le fonctionnement des instances d'avis. Il s'agira d'ouvrir les postes de direction, les CA, les réseaux d'influence, emplois et commandes aux femmes artistes de façon déterminée, avec des objectifs quantifiés et des calendriers précis. L'égalité salariale devra être appliquée et évaluée en permanence, au moyen d'une transparence aujourd'hui insuffisante.

**La démocratisation culturelle doit cesser de régresser :**

La création, la circulation et l'accès aux ouvrages artistiques de tous genres, sont plus difficiles qu'il y a 5 ans et doivent être repensés. Il s'agira d'en faire profiter les créateurs, créatrices et artistes ainsi que les publics.

En ce sens, si de nombreuses voix demandent des droits culturels effectifs, c'est qu'il y a urgence professionnelle mais aussi sociétale.

*Vos sociétés continuent à se mobiliser par des actions pour améliorer toujours et encore votre statut d'auteur. L'actualité des mobilisations est régulièrement publiée sur nos sites internet dans la rubrique « Actualités » :*
*www.sacd.be > Agir > la mobilisation*
*www.scam.be > Agir > vous mobiliser*

LES SERVICES DE LA SACD ET DE LA SCAM : LE SERVICE DE LA DOCUMENTATION

# Récolter, analyser, compléter et saisir : des datas pour des droits

## par Anne-Lise Remacle

**Le service de documentation, formé de sept personnes dont le champ d'action est réparti entre Scam et SACD, veille avec un soin d'horloger à l'exactitude des informations collectées auprès de diverses sources (sur les auteurs, leurs œuvres et les exploitations qui en sont faites), afin de les incorporer aux bases de données internes permettant la gestion des droits.**

« À partir du moment où un auteur devient membre d'une de nos sociétés, il est nécessaire que nous rassemblions toutes les informations qui le concernent mais aussi toute la signalétique de ses œuvres, champ par champ, donnée par donnée. Le cœur de notre travail, c'est la gestion de bases qui, à terme, permettront de calculer les droits d'auteurs avec précision. Nos fonctions sont donc en connexion directe avec celles du service de répartition », nous explique **Benjamin Scraeyen**, chef de service et par ailleurs chargé de cours à l'institut Lallemand en section bibliothécaire-documentaliste, où il a pu recruter quelques-un·e·s de ses collaborateur·trice·s.

**Ariane, Audrey, Aïcha, Chloé, Fabio et Thomas** sont les chevilles ouvrières chargées de traiter les différents éléments qui composent un dossier auteur ou œuvre ; éléments qui vont permettre *in fine* la répartition de droits. Ce service, s'il paraît de prime abord aussi secret que celui de *The It Crowd*, a donc un rôle essentiel !

**Ariane Lejeune** s'occupe du domaine de l'écrit (reprographie), **Chloé Van Beverenen** est en charge de l'audiovisuel du côté néerlandophone, **Fabio Penta** de l'audiovisuel pour la Scam, **Audrey Gilson** se concentre sur l'audiovisuel pour la SACD, tandis que **Thomas Depryck** se charge du secteur de la radio pour la Scam et la SACD. **Aïcha Anerhour**, quant à elle, gère les déclarations d'œuvres en lien avec les adhésions et/ou qui nécessitent une expertise plus poussée, afin de déterminer le partage de droits.

La régularité et la minutie sont les deux superpouvoirs dont peuvent se réclamer ces employé·e·s, fourmillant à bon escient entre les datas. Dans un premier temps, réceptionner les déclarations, les vérifier et les compléter, en contactant soit les auteurs soit le service qui leur est dédié, constitue leur gymnastique de travail. L'étape suivante consiste à collecter les informations de diffusion des œuvres auprès des opérateurs belges (télévision, radio, etc.), et puis à faire la connexion entre les deux axes de cette base de données pour connaître les montants qui pourront être répartis entre les auteurs.

« Par saison, je traite une bonne centaine d'auteurs. Du côté des œuvres, on n'est pas loin du millier. On parle essentiellement d'œuvres quotidiennes, mensuelles ou avec une certaine périodicité, comme les chroniques ou les sketchs », affirme **Thomas Depryck**, mais cette jauge vaut aussi pour les autres membres du service.

À l'heure où les déclarations se dématérialisent (l'outil en ligne ne cesse d'améliorer sa fréquentation et son efficience), le service s'attelle par ailleurs à accompagner les auteurs dans leurs démarches et prend le temps d'uniformiser les données qu'il reçoit. Parallèlement à ces missions, Fabio Penta fournit aussi à l'ensemble des autres services – et le geste est apprécié – un panorama de presse culturelle (à travers les sources papier et numérique), ainsi qu'une analyse de l'actualité littéraire.



LA COMMUNAUTÉ DES AUTRICES ET DES AUTEURS

# Bienvenue !

## Nous sommes heureux·ses d'accueillir toujours plus de membres dans notre communauté d'auteurs et d'autrices !

**VOUS AVEZ REJOINT LA SACD AU 1E TRIMESTRE 2019 :**

Vanessa Lhuillier + Valérie Cattoir + Gilles Monnat + Delphine Hachez + Thibaut Monnier + Joaquin Breton + Claude Neuray + Myriam Santos-Neves + Marion Schrotzenberger + Carlos Vaquera + Guillaume Abgrall-Todaro + Tibee + Estelle Bibbo + Damien Chapelle + Sébastien De Buyl + Moumou + Tocard + Rudy Lejeune + Sébastien Pins + David Tcherepanya + Chiara Todaro + Julie Mossay + Amélie Saye + Lou Du Pontavice + Laetitia Salsano + Géraldine Bogaert + Doris Mybales + Nathalie Mybales + François Badoud + Laura Beya + Gregg + Guillaume Hennebicq + Michel Debrocq + Claire Beugnies + Guido Castellano + Grégoire Manuel + Quantin Meert + Jicéhair + Vera Tussing + Raphaël Schroder + Henry Debay + Pierre Jacquin + Adeline Rosenstein + Gaëlle Solal + Simon Mayer + Caroline Daish + Egon Di Mateo + Alexis Koustoulidis + Laurane Pardoen + Sifiane El Asad + Vanina Fandino + Teona Mitevska + Patrick Weber + Antoine Cogniaux + Lorraine David + Bernard Foccroulle + Aurélien Lallouet + Ana Cembrero Coca + Mélanie Dupuis-Roy + D E N A + Lucie Guien

**VOUS AVEZ REJOINT LA SCAM AU 1E TRIMESTRE 2019 :**

Zelia Abadie + Hicham Abdel Gawad + Angelo Abou-Hatem + Hervé Albertazzi + Sarine Arslanian + Lilela Baruti Kandolo + Gregory Beghin + Pieter Boeykens + Mathilde Brosset + Nicolas Bruwier + Eric Craps + François D'Alcamo + Paul De Meersman + Thomas De Moor + Willy Decourty + Laurent Dehossay + François Dequidt + Amélie Derlon + Régine Dubois + Mathieu Evrard + Diego Funck + Michele Gaeta + Dominique Goblet + Mikel Abraham Goldrajch + Brigitte Guilbau + Christine Guinard + Audrey Heine + Deborah Hernould + Patricia Hespel + Vincent Heymans + Guy-Marc Hinant + Quentin Jardon + Mathieu Jasselette + Céline Korvorst + Fanny Lacrosse + Sophie Le Grelle + Elodie Leclercq + Arthur Lecouturier + Michel Libert + Robert Lombaerts + Philippe Malempré + Catherine Martens + Annick Masson + Axel Meernout + Gilles Monnat + Benjamin Morel + Thierry Ngollo Ngama + Julien Noël + Brooke-Ashley Petrone + Marie-Andrée Pieters + Jorge Piquer Rodriguez + Muriel Poot + Jérémy Puffet + Jonathan Remy + Mauricio Ruiz + Mehdi Semoulin + Axelle Thiry + Septembre Tiberghien + Alain Vaessen + Virginia Van Wassenhove + Linda Vanden Bemden + Carlos Vaquera + Basile Vuillemin + Joachim Weissman

**Infos pratiques**
Depuis le mois d'avril 2019, la SACD répartit les droits d'auteur en **spectacle vivant tous les 15 jours.**

# Bon anniversaire

## les auteur.trice.s de série !

**VOUS ÊTES MEMBRE DE LA SACD DEPUIS…**

Monir Ait Hamou (4 ans)
Stéphane Aubier (25 ans)
Julie Bertrand (7 ans)
Annie Carels (13 ans)
Benjamin D'Aoust (12 ans)
Arnaud Demuynck (26 ans)
Matthieu Donck (14 ans)
Thomas François (3 ans)
Vincent Patar (25 ans)
Caroline Prévinaire (1 an)
Adeline Rosenstein (1 an)
Meryl Fortunat-Rossi (11 ans)
Caroline Taillet (3 ans)
Anne-Cécile Vandalem (6 ans)
…

**VOUS ÊTES MEMBRE DE LA SCAM DEPUIS…**

Pierre Bailly (5 ans)
Gregor Beck (23 ans)
Cauvin (16 ans)
Céline Fraipont (5 ans)
Tangui Horel (3 ans)
Augustin Lebon (8 ans)
Jean-Claude Servais (15 ans)
François Schuiten (29 ans)
Jean Van Hamme (40 ans)
Thierry Van Hasselt (14 ans)
David Vandermeulen (12 ans)
François Walthéry (15 ans)
Antoine Wauters (6 ans)
…

**NOUS SOMMES FIÈR·E·S DE VOUS ACCOMPAGNER DEPUIS TANT D'ANNÉES !**

JUIN – SEPTEMBRE 2019

# Agenda

## JUIN

VOIR ET ÉCOUTER

### 17 juin
Lundi des Auteurs et des Autrices*,
Best-of 2018-2019.
À 20 h au cinéma Aventure

## JUILLET

VOIR ET ÉCOUTER

### 13 juillet
Enregistrement en public de *Dream job(s)* d'Alex Lorette* – avec la RTBF. De 18h30 à 19h30 au Théâtre des Doms (Avignon).

RENCONTRE

### 14 et 15 juillet
Diversité et textes de théâtre :
« Les stéréotypes dans les textes de théâtre : comment les détecter, les éviter… ou les exploiter consciemment ? »*.
De 13 h à 16 h au Théâtre des Doms (Avignon).

RENCONTRE

### 15 juillet
PechaKucha du Spectacle vivant*.
À 22 h au Théâtre des Doms (Avignon).

## AOÛT

VOIR ET ÉCOUTER

### 11 août
Lecture-spectacle *Le mystère du gant* de Roger Dupré*. À 17h30 au Salon Gris au Royal Festival de Spa.

VOIR ET ÉCOUTER

### 18 août
Journée SACD au Royal Festival de Spa 2019* : *Joséphina* de la compagnie Chaliwaté et lecture de *Quand tu es revenu, je ne t'ai pas reconnu* de Geneviève Damas

RENCONTRE

### Du 11 au 18 août
Rencontres avec Hélène Gestern et Brigitte Baillieux, Christine Delmotte-Weber, Julien Fournier*. À 15h30 à la Salle des fêtes au Royal Festival de Spa.

RENCONTRE

### Du 17 au 24 août
Présence de l'équipe de la SACD aux Rencontres de Théâtre Jeune public de Huy

* gratuit sur inscription

**INFORMATIONS ET INSCRIPTION:**

**ÉVÉNEMENTS SACD & SCAM**
*actionculturelle@sacd-scam.be, www.sacd.be, www.scam.be*

**POUR NE RIEN MANQUER DES ÉVÉNEMENTS ET APPELS À PROJETS :**

Inscrivez-vous à la newsletter en nous écrivant à l'adresse communication@sacd-scam.be : tous les jeudis, une mine d'informations !

**ÉDITEUR RESPONSABLE : Frédéric Young**
**Rue du Prince royal, 85-87 – 1050 Bruxelles**
**Bulletin d'information trimestriel - mars - juin 2019**
**GRAPHISME : oilinwater.be**

**SACD.Be × Scam.Be**
**@SACD_Be × @Scam_Be**
**maison_des_auteurs**

**À LA MAISON EUROPÉENNE DES AUTEURS ET DES AUTRICES - RUE DU PRINCE ROYAL 85-87, 1050 BRUXELLES - TEL : +32 (0)2 551 03 20**
**info@sacd.be × info@scam.be**
**www.sacd.be × www.scam.be**

SACD × Scam*
**MAGAZINE DES AUTEURS ET DES AUTRICES**